



COMMISSION CANTINE

Compte rendu du 15 octobre 2019

Etaient présents :

Parents d'élèves : MICHEL Céline, SOMANO Daniel, MILESI Perrine

Mairie de Cheval Blanc : DUEZ Brigitte, REYNIER Éric, BOISSY Marie-Blanche, BAZIN Marielle, CHABAUD Séverine, GIL Marielle, WOLFF Delphine, MARTOGLIO Emmanuelle

Société ELIOR : KINGSLOVE Christophe, KUSZELEWSKI Sébastien

Etaient excusés : M. le Maire, MILOT Paul, MARLIN Marie-Pierre, AUBIN David, MAINGOT Virginie,

La réunion a commencé par un tour de table :

Ecole de la Roquette

La salade de chou n'a pas de succès auprès des enfants.

Par contre, ils apprécient la macédoine de légumes, les lentilles, les lasagnes, ...

D'une manière générale, tout se passe bien.

Sur le groupe scolaire Marius ANDRE

Il est demandé à nouveau de ne pas mettre de sauce avec les pâtes car trop de gaspillage remarqué par le personnel.

Mme MARLIN, directrice, a eu une réunion avec ses collègues, durant laquelle trois choses sont ressorties :

- Le manque de respect des élèves envers le personnel municipal
- Serait-il envisageable d'instituer un permis à points pour les élèves de la maternelle ?
Réponse : à réfléchir avec les enseignants, permis sous forme de gommettes, d'images. Décision collégiale, la question sera étudiée en conseil d'école.
- Mme PERRI, enseignante, dans le cadre d'un projet qu'elle mène avec le Parc National du Luberon sur le bien manger, demande s'il serait possible de faire, avec ses élèves, de la cuisine en cantine ?
Réponse : Négative. Un four est à disposition à l'école maternelle, dans la tisanerie.

Il est rappelé que le service cantine et garderie est un service non obligatoire. Les parents doivent s'adapter au fonctionnement ou trouver une autre solution.

1. Remarques des parents d'élèves

Des parents auraient dit que certains personnels communaux crient sur les enfants pendant l'attente entre les deux services de cantine.

Un enfant aurait demandé de chanter « Bon anniversaire » et on lui aurait répondu « on ne le fait plus cette année !!! ».

Il est expliqué par le personnel communal présent que cette réponse a été donnée ce jour-là compte tenu de l'incivilité de certains enfants.

2. Personnel communal de l'école primaire Marius ANDRE

Pendant 15 jours, certains enfants ont mangé seul car ils ont été trop bruyants pendant le repas et font n'importe quoi. Il est rappelé que le temps du repas est un temps d'échange.

3. Société ELIOR

Les menus doivent être équilibrés, légumes et féculents chaque jour.

4. Lecture et modifications des menus

Prochaine commission cantine, avec les membres du Foyer du 3^{ème} âge, le mardi 10 décembre 2019 à 18h15.